



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le mercredi 8 avril 2026

### **Souveraineté numérique : l'État accélère la réduction de ses dépendances extra-européennes**

À l'initiative du Premier ministre, du ministre de l'Action et des Comptes publics, et de la ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, la direction interministérielle du numérique (DINUM) a organisé mercredi 8 avril 2026 avec la direction générale des entreprises (DGE), l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et la direction des achats de l'État (DAE) un séminaire interministériel visant à renforcer la dynamique collective de réduction des dépendances numériques extra-européennes. Réunissant ministres, administrations, opérateurs publics et acteurs privés, cet événement marque une accélération de la stratégie française et européenne en faveur de la souveraineté numérique.

#### **Un engagement renforcé de l'État**

Dans la continuité des directives récentes communiquées par le Premier ministre, notamment les circulaires relatives à la commande publique numérique ainsi qu'à la généralisation de l'outil de visioconférence « Visio », le séminaire a permis de fixer un objectif clair : **réduire les dépendances numériques extra-européennes de l'État**.

Plusieurs premières étapes concrètes illustrent d'ores et déjà cette ambition :

- S'agissant de l'évolution du poste de travail, la DINUM annonce **sa sortie de Windows au profit de postes sous système d'exploitation Linux**.
- S'agissant de la migration vers des solutions souveraines, la Caisse nationale d'Assurance maladie a annoncé il y a quelques jours **la migration de ses 80 000 agents** vers des outils du socle numérique interministériel (Tchap, Visio et FranceTransfert pour le transfert de documents).
- Le mois dernier, le Gouvernement annonçait la migration de la plateforme des données de santé vers une solution de confiance **d'ici à fin 2026**.

#### **Une dynamique collective et européenne**

Le séminaire a permis de lancer une nouvelle méthode pour sortir des dépendances en formant des coalitions inédites associant ministères, grands opérateurs publics et acteurs privés. Cette démarche vise à  **fédérer les énergies publiques et privées**  autour de projets précis, en s'appuyant notamment sur les communs numériques et les standards d'interopérabilité (initiatives Open-Interop, OpenBuro).

#### **Perspectives et engagements**

**La DINUM coordonnera un plan interministériel de réduction des dépendances extra-européennes. Chaque ministère (opérateurs inclus) sera tenu de formaliser son propre plan** d'ici l'automne, portant sur les axes suivants : poste de travail, outils collaboratifs, anti-virus, intelligence artificielle, bases de données, virtualisation, équipements réseau. Ces plans d'action permettront de donner de la visibilité quant

aux besoins de l'Etat à la filière industrielle du numérique, qui dispose d'atouts majeurs qu'il convient de valoriser par la commande publique.

Le travail de **cartographie et de diagnostic** des dépendances réalisé par la DAE, ainsi que celui autour de la **définition d'un service numérique européen** porté par la DGE, permettra d'affiner **l'objectif chiffré de réduction** avec un calendrier clair.

**Les premières « rencontres industrielles du numérique », qui seront organisées par la DINUM en juin 2026**, constitueront l'occasion de concrétiser des coalitions ministérielles publiques - privées, avec notamment la formalisation d'une « alliance public-privé pour la souveraineté européenne ».

*« L'État ne peut plus se contenter de constater sa dépendance, il doit en sortir. **Nous devons nous désensibiliser des outils américains** et reprendre le contrôle de notre destin numérique. Nous ne pouvons plus accepter que nos données, nos infrastructures et nos décisions stratégiques dépendent de solutions dont nous ne maîtrisons ni les règles, ni les tarifs, ni les évolutions, ni les risques. La transition est en marche : nos ministères, nos opérateurs et nos partenaires industriels s'engagent aujourd'hui dans une démarche sans précédent pour cartographier nos dépendances et renforcer notre souveraineté numérique. **La souveraineté numérique n'est pas une option.** »* **David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics.**

*« La souveraineté numérique n'est pas une option, c'est une nécessité stratégique. L'Europe doit se doter des moyens de ses ambitions, et la France montre l'exemple en accélérant la bascule vers des solutions souveraines, interopérables et durables. En réduisant nos dépendances à des solutions extra-européennes, l'État envoie un message clair : celui d'une puissance publique qui reprend la main sur ses choix technologiques au service de sa souveraineté numérique. »* **Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.**



**Contact presse :**

**Direction interministérielle du numérique**  
**Floriane Beaudron**, cheffe de la mission Communication  
06 10 60 41 19 / [floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr](mailto:floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr)